



*Rapport
sur la Consultation*

**Promouvoir l'autonomisation des
femmes dans la région
des Grands Lacs:
violence, paix et leadership des
femmes**

*30 mai – 1 juin 2005
Centre de conférences des Nations Unies
Addis-Abeba
Éthiopie*

Contexte

Lors de la 32e Conférence Générale, l'UNESCO a été appelée à renforcer ses actions en faveur des femmes et des enfants vivant dans des zones de conflit. Conformément à l'objectif de faciliter les transformations sociales fondées sur les valeurs universelles de justice, de liberté et de dignité humaine, le secteur des Sciences sociales et humaines (SHS) a également engagé un programme d'action afin de promouvoir les droits humains et le statut de femmes vivant dans la région des Grands Lacs en Afrique.

La Section Égalité des genres et développement (SHS/HRS/GED) s'appuie sur le travail effectué par l'UNESCO au cours des dernières années ainsi que sur la stratégie d'autonomisation des femmes récemment élaborée par SHS, pour mener une recherche orientée vers la mise en place de politiques publiques, pour la tenue de consultations et pour œuvrer au développement du travail en réseau et au renforcement des capacités. Un des principaux objectifs est de faire participer les femmes au règlement des situations post-conflit, au processus de démocratisation et à la gouvernance, ainsi que le demande la Déclaration de Dar es-Salaam sur la Paix, la Sécurité, la Démocratie et le Développement dans la région des Grands Lacs, faite lors du premier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, le 20 novembre 2004.

La stratégie de SHS/HRS/GED s'inspire également de la résolution S/RES/1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui réaffirme le rôle important que les femmes jouent dans la prévention et le règlement des conflits ainsi que la nécessité de respecter scrupuleusement les dispositions du droit international humanitaire et des instruments relatifs aux droits de l'homme qui protègent les droits des femmes et des petites filles pendant et après les conflits. Compte tenu du mandat de SHS au sein de l'UNESCO, une attention particulière a été accordée à la nécessité de :

- garantir la protection et le respect des droits fondamentaux de la femme et de la petite fille.
- soutenir les initiatives de paix des organisations féminines de base, et
- accroître la participation des femmes à tous les niveaux de prise de décisions.

Dans ce cadre, une consultation a été organisée à Addis-Abeba du 30 mai au 1er juin 2005. Elle avait pour but de rassembler des décideurs et des responsables politiques ainsi que des universitaires et d'autres spécialistes des questions concernant les femmes et les problèmes de genre afin de discuter avec les représentantes d'organisations non gouvernementales de la région des Grands Lacs de leurs priorités et de leurs besoins dans le domaine des sciences humaines et sociales et de définir les lignes principales d'un plan d'action pour l'égalité des genres et le développement. L'ordre du jour et le calendrier de la consultation se trouvent dans l'annexe I (page 9).

Participants

Plus de 45 personnes ont participé à la consultation. Parmi les principaux invités se trouvaient les ministres chargées de la condition féminine et des questions de genre du Burundi, de la République Démocratique du Congo, du Kenya, du Rwanda et de l'Ouganda, ainsi que des représentantes du milieu universitaire, de la recherche et d'organisations non gouvernementales. Des experts des questions de genre dans la région des Grands Lacs originaires d'autres pays ont également été invités, ainsi que les agences concernées des Nations Unies et les O.N.G. internationales qui travaillent sur les problèmes des femmes dans la région. La liste complète des participants se trouve dans l'annexe II (page 13).

Cérémonie d'ouverture

Mme Bience Gawanas, Commissaire de l'Union Africaine (UA) chargée des Affaires sociales, a ouvert la consultation en rappelant aux participants le rôle important que jouent les femmes dans la construction de la paix et dans la prévention de la violence sur le continent. Elle a informé les participants que, de son côté, l'UA jouait non seulement un rôle de premier plan par le cadre de politique générale qu'elle offre pour la protection des femmes vulnérables, mais qu'elle allait au-delà en s'assurant du caractère essentiel et de l'efficacité des résolutions adoptées pour la promotion de l'égalité entre les sexes.

Dans son discours d'ouverture, S.E. Mme Gifti Abasiya, Ministre éthiopienne chargée de la condition féminine, observa que sans la démocratie, les droits humains et la protection de l'environnement, le développement n'est pas possible. Elle précisa que bien que les femmes soient souvent exclues en raison de coutumes et de pratiques préjudiciables, leur participation à tous les niveaux de la gouvernance est essentielle. De plus, la mise en oeuvre de politiques tenant compte

des questions de genre et soucieuses de l'égalité entre les sexes est indispensable à la réalisation des objectifs énoncés dans les déclarations de l'ONU et de l'UA sur l'égalité des femmes. Elle a exprimé sa conviction que la réunion contribuerait à faire avancer sur la voie de l'égalité entre les sexes et du développement, et remercié l'UNESCO d'avoir pris l'initiative d'organiser cette consultation.

S'adressant aux participants de la part de l'UNESCO, M. Pierre Sané, Sous-Directeur général pour les Sciences sociales et humaines (ADG/SHS), exprima sa gratitude aux participants pour l'aide qu'ils apportent à la définition des orientations du programme du Secteur des Sciences sociales pour les femmes de la région des Grands Lacs. L'ADG/SHS donna une vue d'ensemble rapide du travail des divers secteurs de l'UNESCO, notant que les droits de la femme étaient une priorité de l'organisation. Il mentionna les trois secteurs prioritaires du programme de SHS pour promouvoir l'égalité entre les sexes et les droits de la femme : mondialisation et droits de la femme ; diversité culturelle et égalité entre les sexes ; et dynamique des questions de genre dans la construction de la paix et la reconstruction post-conflit. Il fit observer que la consultation devrait apporter des réponses à des questions comme celle de savoir comment l'UNESCO peut contribuer à faire entrer dans les faits la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur les Femmes et faire progresser la paix et la sécurité, de concert avec le reste du système des Nations Unies ; et ce que peut apporter l'Organisation à la région des Grands Lacs pour garantir que les droits de la femme soient préservés pendant la période de reconstruction. Il a également donné aux participants une vue d'ensemble du travail entrepris par SHS dans les différentes régions du monde afin de promouvoir les droits de la femme et l'égalité entre les sexes et leur a indiqué que le travail du secteur repose sur une méthodologie qui favorise les liens entre la recherche et la définition des politiques. M. Sané a rappelé à la réunion que la formulation des politiques doit être guidée par une recherche solide en Sciences sociales et que les priorités de la recherche doivent également prendre en compte les besoins et les priorités de tous ceux qui sont concernés, y compris les décideurs. Il a fait remarquer qu'il est en outre essentiel de développer des réseaux entre ces différents acteurs concernés afin de faciliter le transfert multidirectionnel de l'information.

La Déclaration de Dar es-Salaam

M. Ibrahima Fall, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la région des Grands Lacs donna le ton de la réunion dans son discours sur "la Déclaration de Dar es-Salaam sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la région des Grands Lacs : le rôle des femmes". Il remarqua que la Déclaration, adoptée par

les Chefs d'Etat et de gouvernement en novembre 2004, reconnaît le rôle important que jouent les femmes dans la promotion de la paix, du développement et de la démocratie. Il affirma que l'autonomisation des femmes est la condition de leur égale participation et nota que la marginalisation des femmes et l'inégalité entre les sexes peuvent être soit causées, soit renforcées par les conflits armés.

En vue de la deuxième conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement qui doit se tenir à Nairobi en novembre 2005 et à laquelle doit être soumis un plan d'action pour la mise en oeuvre de la Déclaration, un groupe de travail œuvre pour que la problématique de genre soit prise en compte et devienne un thème transversal. M. Fall a noté que jusque-là 62 projets ont été formulés et on s'attend à ce que la consultation sur les questions de genre d'Addis-Abeba contribue à renforcer les travaux préparatoires de la réunion de novembre en intégrant une perspective de genre aux problèmes sur la paix, la sécurité, la démocratie et la gouvernance, le développement économique, l'intégration régionale et les questions sociales. Il a aussi exprimé son espoir d'une coopération renforcée entre l'UNESCO et son Bureau.

Leadership des femmes

La discussion principale entre les participants à la consultation a porté sur le rôle que pourraient jouer les femmes parlementaires et universitaires, ainsi que les organisations non gouvernementales féminines, dans la promotion des droits de la femme et de l'égalité entre les sexes dans la région des Grands Lacs. Il a été demandé à au moins trois participants représentatifs de situations nationales différentes de faire de courts exposés sur chaque sujet.

Rôle et impact des femmes parlementaires

En général, la représentation des femmes dans les parlements s'est accrue au fil des ans, en raison principalement de la pression exercée par les parlementaires et les organisations de la société civile. Au Burundi, par exemple, beaucoup d'efforts ont été faits pour faire participer les femmes à la vie politique. Cela s'est traduit par une augmentation du nombre de femmes adhérant à des partis politiques. Cette tendance de faire accéder davantage les femmes dans aux postes de responsabilité a abouti à l'engagement du Président de la République du Burundi qu'au moins un candidat sur trois sélectionné pour occuper une fonction gouvernementale élevée soit une femme. Grâce à l'accroissement du nombre de femmes parlementaires, des projets de sensibilisation et d'information sur les droits des femmes ont pu être

entrepris. Le Parlement est informé de façon plus ouverte et publique des problèmes de la violence exercée contre les femmes et les femmes parlementaires pouvant déposer des projets de loi ou proposer des amendements, les changements législatifs répondent davantage aux attentes et aux préoccupations des femmes. On en voit l'exemple tant en RDC qu'au Burundi où les femmes parlementaires travaillant dans les commissions parlementaires ont entrepris des efforts afin de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, amender les lois sur la succession et réviser le code pénal pour faire du viol un crime de guerre. Le Parlement a aussi fourni un forum aux femmes pour influencer l'action du gouvernement et l'action publique en général.

Rôle et impact des femmes universitaires

Les exposés sur ce sujet ont relevé que les intellectuels jouent un rôle essentiel par leur travail d'interprétation des événements, contribuant ainsi à l'émergence de transformations sociales et de changements positifs. Les femmes universitaires doivent donc acquérir et produire un savoir adapté au contexte, qui soit en mesure d'inspirer les réformes législatives et culturelles et la formulation de politiques soucieuses de l'égalité entre les sexes, ainsi que d'améliorer le suivi des progrès accomplis en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes. Pour ce faire, il pourrait s'avérer nécessaire de s'immerger dans les communautés locales et de s'engager de façon soutenue dans les mécanismes nationaux et les structures institutionnelles pour en apprendre et en enregistrer les croyances, les valeurs, les comportements, les politiques et les pratiques. Au plan universitaire, les centres et les programmes d'études sur les femmes et les questions liées au genre peuvent favoriser les débats sur les questions de genre, fournir des conseils techniques, de la documentation et des résultats de recherche, une analyse de la problématique hommes/femmes ; identifier les écarts entre les sexes et infléchir la formulation des politiques. Les femmes universitaires peuvent également prendre part aux commissions qui jouent un rôle clé pour la prise en compte des questions liées au genre, documenter les pratiques exemplaires, mettre au point des instruments et des principes directeurs pour suivre les progrès accomplis en matière d'égalité entre les sexes.

Rôle et impact des O.N.G. féminines

Les O.N.G. féminines ont déployé des efforts en vue de faire inscrire les questions de genre et de droits de l'homme sur l'agenda politique, social et du développement économique. En Ouganda, par exemple, elles ont fait pression en faveur d'une réforme constitutionnelle et ont organisé des cours d'éducation civique sur le processus électoral. Elles ont également été à l'origine de débats sur des sujets comme la

violence à l'égard des femmes, la polygamie, le viol conjugal, le droit à la succession, le VIH/SIDA, l'excision et la transmission de la nationalité. L'action des organisations non gouvernementales féminines a donné lieu à un accroissement du nombre de femmes occupant des postes de responsabilité politique aux niveaux de l'administration locale et nationale. Elle a suscité un certain nombre de débats et de réformes constitutionnelles prenant en compte les attentes et les préoccupations des femmes, elle a permis de faire inscrire à l'ordre du jour les questions de l'autonomisation et des droits des femmes et a contribué à ce que les hommes acceptent plus facilement de voir des femmes occuper des positions de responsabilité. Confrontées à des défis externes et internes comme les conflits armés, un manque de volonté politique et d'engagement ainsi qu'un financement limité, les organisations non gouvernementales ont rencontré de nombreux problèmes : un faible développement institutionnel, une planification stratégique insuffisante, l'absence de responsabilité et la corruption. En dépit de ces problèmes, les organisations non gouvernementales ont joué un rôle important dans la promotion des droits de la femme et de l'égalité entre les sexes et il a été demandé à l'UNESCO de poursuivre son soutien aux organisations non gouvernementales travaillant sur ces questions.

Culture et droits de la femme

Lors de cette session, il a été noté que bien que certains des défis auxquels la région des Grands Lacs est confrontée soient une conséquence de la mondialisation et de relations commerciales inégales, d'autres facteurs comme la subjugation coloniale et l'appartenance ethnique, les pratiques culturelles négatives et les institutions socioculturelles sont aussi en partie responsables de la persistance des problèmes de l'inégalité entre les sexes et du non-respect des droits de la femme. Il a été également reconnu que bien que de nombreuses pratiques culturelles doivent être immédiatement éliminées, il en est d'autres qui sont utiles, potentiellement ou dans la réalité actuelle. La culture joue un rôle fondamental en ce qu'elle donne le cadre de la société et permet de la comprendre. Une lecture non critique de sa propre culture expose donc au danger de la valoriser de façon excessive et de croire qu'elle n'a pas à répondre aux vues exprimées par le reste du monde. Il a été également noté que les processus de socialisation qui se déroulent dans les institutions éducatives, la famille et d'autres institutions socioculturelles qui permettent la transmission de la culture d'une génération à l'autre, et qui conditionnent et stéréotypent les attentes et le comportement, pourraient être facilement manipulés pour mettre en doute la capacité des filles et des femmes à accomplir certaines tâches. Répétée de façon régulière, cette mise en doute sape la confiance

et se cristallise avec le temps, devenant difficile à extirper des cadres mentaux. La réunion a reconnu la nécessité de poursuivre plus avant une recherche sociologique et anthropologique en profondeur sur la culture en raison du rôle essentiel qu'elle joue dans la formation et la compréhension des construits et des liens qui sont à la base d'une société, car il s'agit là d'une préoccupation importante en ce qui concerne le processus de transformation sociale.

Recommandations

Trois volets de recommandations ont été proposés en ce qui concerne l'activité de l'UNESCO dans la région et les participants ont manifesté leur désir de soutenir le réseau et de coopérer avec SHS dans la mise en œuvre des activités proposées. Parmi ces recommandations, figurent le renforcement des capacités des réseaux et des centres d'études sur les femmes existants ou nouveaux, des recherches sur des problèmes-clés comme les liens entre culture et droits de la femme; le traitement et la diffusion de l'information ainsi qu'une recherche visant à définir des politiques sur les relations entre les sexes et sur les conséquences pour les femmes des réformes des négociations, du maintien de la paix et de la sécurité. Le Secteur de la Communication et de l'Information de l'UNESCO (CI) a exprimé son désir de collaborer avec SHS à la mise en place d'un portail consacré à la diffusion de l'information vers le réseau des Grands Lacs et au-delà.

Parmi les recommandations spécifiques, se trouve la création d'un centre de documentation et de recherche sur les femmes à Kinshasa en RDC, ainsi que la mise en place de programmes d'études sur les femmes dans les principales universités du Burundi et du Rwanda. (des programmes d'études sur les femmes existent déjà à l'Université du Kenya à Nairobi et à l'Université Makerere en Ouganda). Avant la clôture de la consultation, il fut demandé aux participants concernés de préparer des propositions pour les programmes d'études sur les femmes et de les envoyer directement à SHS/HRS/GED. Un financement extrabudgétaire sera recherché pour la création de ces institutions.

Dans le cadre du suivi de la consultation, SHS/HRS/GED rassemblera les documents présentés lors de la réunion et les compilera en un document formant une étude de fond qui sera soumise au deuxième sommet du processus engagé lors de la Déclaration de Dar es-Salaam, qui doit se tenir à Nairobi en novembre. Un LISTSERV sera créé pour que le réseau puisse rester en contact et, comme mentionné ci-dessus, un portail spécifique sera aussi mis en place.

En résumé les recommandations faites lors de la consultation sont les suivantes :

1. Renforcement des capacités et création d'institutions (et sensibilisation) :
 - a. Renforcement des capacités des réseaux existants ou nouveaux (universitaires/O.N.G./parlementaires; Grands Lacs/paix; femmes universitaires; ministères de la condition féminine)
 - b. Création de (ou soutien aux) départements/programmes d'études sur les femmes dans les universités, particulièrement dans les pays francophones de la région des Grands Lacs
 - c. Création d'un Centre de recherche et de documentation sur les femmes à Kinshasa en RDC (de compétence régionale)
 - d. Des actions en vue d'obtenir des budgets et des ressources suffisantes pour les questions liées au genre (en collaboration avec UNIFEM)
 - e. Soutien à l'action affirmative dans les universités
 - f. Financement ou facilitation des activités/projets de recherche (par exemple, sur la culture, le Droit, les quotas)

2. Diffusion et traitement d'informations (site Web et support papier) sur :
 - a. les accords et les textes internationaux pertinents (par exemple, la Déclaration de Dar es-Salaam ; la Charte de l'Union Africaine; la résolution 1325 du Conseil de Sécurité) et les instruments des droits universels de la femme (liens vers UNIFEM, International Alert, peacewomen.org, Atlantis, etc)
 - b. les réseaux existants, régionaux et transnationaux (par exemple le CODESRIA; FAS; TFN; les associations professionnelles comme FIFDU/AAUW)
 - c. les meilleures pratiques des femmes dans divers secteurs dans la région des Grands Lacs
 - d. la création d'une banque de données sur les femmes universitaires de la région, leur expertise etc., à l'usage des organisations non gouvernementales et la diffusion des résultats de recherche
 - e. la création d'une banque de données sur les organisations non gouvernementales féminines (associations professionnelles, groupes de défense des droits comme le Réseau Rwandais des Femmes, etc.)
 - f. l'affichage des bourses de recherche et d'études et des postes vacants

- g. les liens vers les sites Web de la CEA, de l'UA (par exemple, des informations sur l'IDISA)
 - h. la mise en place d'un centre de documentation/portail virtuel, LISTSERV, d'un service d'alerte électronique, d'une revue en ligne
3. Recherche, définition de politiques et actions de sensibilisation sur le rôle des femmes dans les négociations le maintien et la construction de la paix
- a. initier des programmes de désarmement, démobilisation, réinsertion (DDR) (par exemple, en intégrant des femmes ex-combattantes dans les forces de maintien de la paix) et des réformes du secteur de la sécurité dans la région des Grands Lacs
 - b. mener des recherches sur les obstacles à la mise en oeuvre de la résolution 1325 et les moyens d'aller de l'avant
 - c. mener des recherches sur les traumatismes ainsi que les besoins à la suite de conflits et les questions de justice entre hommes et femmes
 - d. assurer la coordination avec le bureau de M. Ibrahima Fall et les autres agences concernées de l'ONU

Clôture

L'UNESCO a remercié les participants pour leurs interventions franches et bien informées qui ont donné lieu à un débat intellectuel intéressant et ont permis à l'Organisation d'atteindre son objectif d'identifier, avec les femmes de la région des Grands Lacs, les éléments permettant de mettre en oeuvre un programme d'action de Sciences sociales et humaines dans la région. Sur la base de la participation du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la région des Grands Lacs et du débat qui avait eu lieu, il fut convenu que l'UNESCO préparerait une proposition de projet fondée sur les recommandations. Cette proposition doit être incluse dans le document de projets global de l'ONU qui doit être soumis à la réunion de suivi des Chefs d'Etat et de gouvernement qui se tiendra à Nairobi en novembre 2005. Il fut également convenu que les participants créeraient un réseau de décideurs, d'universitaires et d'organisations non gouvernementales travaillant sur les droits de la femme et l'égalité entre les sexes dans la région des Grands Lacs. M. Awad Elhassan, Représentant de l'UNESCO et Directeur du Bureau d'Addis-Ababa fit l'allocution de clôture et le discours de remerciement de la part des participants fut prononcé par Mme Marie Balikungeri du Réseau des Femmes Rwandaises.

ANNEXE I



Ordre du jour et horaire

**Autonomisation des femmes de la
région des Grands Lacs :
Violence, paix et leadership des
femmes**

*30 mai – 1er juin 2005
Centre de conférence des Nations Unies
Addis Abeba
Ethiopie*

Lundi 30 mai 2005

9h00 – 10h00

Cérémonie d'ouverture

Messages de bienvenue de :

- Mme Bience Gawanas, Commissaire des Affaires sociales, l'Union Africaine
- S. Exc. Madame Gifti Abasiya, Ministre chargée des Affaires féminines, Ethiopie
- M. Pierre Sané, Sous-Directeur général pour les Sciences sociales et humaines de l'UNESCO.

10h00 – 10h30

Pause café

10h30 – 13h00

Séance 1 – Déclaration de Dar-es-Salaam sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la région des Grands Lacs : Le rôle des femmes

Modérateur: Pierre Sané

Rapporteur: Vanessa Farr

- Invitée : M. Ibrahima Fall, Représentant spécial de Nations Unies pour la région des Grands Lacs
- Expériences des femmes dans le cadre de la Déclaration de Dar es Salaam (4 pays @10 minutes)
 - Barbara Ndimurukundo-Kururu, Burundi
 - Mabiala Mantuba-Ngoma, RDC
 - Jeanne Izabiliza, Rwanda
- Recommandations sur la marche à suivre avec l'UNESCO

13h00 – 14h30

Déjeuner

14h30 – 15h45

Séance 2a – Leadership des femmes

Modérateur: Spés-Cartas Barankariza

Rapporteur: Ndeye Sow

- Présentations sur « le rôle et l'impact des femmes, membres du Parlement, en matière de promotion de l'égalité des genres et des droits de la femme dans la région des Grands Lacs » (10 minutes)
 - Sabine Sabimbona, Burundi
 - Jeanne Ebamba Boboto, RDC
 - Irene Oloo, Kenya
 - Venantie Mukankusi, Rwanda

15h45 – 16h15

Pause café

16h15 – 17h30

- Discussion
- Recommandations sur la marche à suivre avec l'UNESCO

18h30 – 21h00

Cocktail du Bienvenue (Hôtel Hilton)

Mardi 31 mai 2005

9h30 – 10h45

Séance 2b – Leadership des femmes

Modérateur: Peterlis Nyatuga

Rapporteur: Bea Gallimore-Rangira

- Présentations sur « le rôle et l'impact des femmes universitaires en matière de promotion de l'égalité des genres et des droits de la femme dans la région des Grands Lacs » (10 minutes)
Alice Rwamo, Burundi
Jacqueline Adhiambo-Oduol, Kenya
Jolly Rubagiza, Rwanda
- Discussion

10h45 – 11h15

Pause Café

11h15 – 12h30

Séance 2c – Leadership des femmes

Modérateur: Vanessa Farr

Rapporteur: Ndeye Sow

- Présentations sur « le rôle et l'impact des ONG de femmes en matière de promotion de l'égalité des genres et des droits de la femme dans la région des Grands Lacs » (10 minutes)
Mireille Niyonzima, Burundi
Immacule Birhaheka, RDC
Margaret Mungherera, Ouganda
- Discussion

12h30 – 13h00

- Recommandations sur la marche à suivre avec l'UNESCO

13h00 – 14h30

Déjeuner

14h30 – 15h45

Séance 3 – Culture et droits des femmes

Modérateur: Baudouine Kamatari

Rapporteur: Paule Bouvier

- Présentation d'articles sur le thème : « Comment la culture peut-elle contribuer à l'autonomisation des femmes? » (20 minutes)
Rosalie Muswamba, RDC
Elizabeth Orchardson -Mazrui, Kenya
Catherine Jendia, Ouganda

15h45 – 16h15

Pause café

16h15 – 17h30

- Discussion
- Recommandations sur la marche à suivre avec l'UNESCO

19h00 – 21h00

Meeting of Rapporteurs of Sessions 1, 2 & 3

Mercredi 1 juin 2005

9h30 – 10h45

Séance 4 – Définition d’un agenda pour les femmes de la région des Grands Lacs

Modérateur: Pierre Sané

Rapporteur: Valentine Moghadam

- Présentation par les Rapporteurs des recommandations sur la marche à suivre (10 minutes chaqu’un)
- Discussion

10h45 – 11h15

Pause Café

11h15 – 12h30

- Discussion (suite)
- Conclusions

12h30 – 13h00

Séance de clôture

Modérateur : Valentine Moghadam

- Remerciements, Mme Mary Balikungeri
- Remarques de M. Elhassan, Directeur du Bureau de l’UNESCO à Addis Abeba

13h00 – 14h30

Déjeuner

FIN

ANNEXE II

List of Participants

1. H.E. Ms Gifti Abasiya
Minister
Ministry of Women's Affairs
P.O. Box 1031
Addis Ababa
Ethiopia
Tel: +251 1 122 435
Fax: +251 1 241 216

2. Professor Jacqueline Adhiambo–Oduol
Associate Professor
United States International University (USIU)
P.O Box 44477
00100 - Nairobi
Kenya
Tel: +254-020- 3606304 (direct)
Tel: +254-020-571569 (Alternate)
Tel: +254-020-575331 (Office)
Fax: +254-020- 2606101
E-mail: joduol@usiu.ac.ke
janabum@yahoo.com

3. Dr Josephine Ahikire
Lecturer
Makerere University
Department of Women and Gender Studies
P.O. Box 7062,
Kampala
Uganda
Tel: +256 41 531484
Fax: +256 41 235413
E-mail: jahikire@ss.mak.ac.ug

4. Ms Zahra Kamil Ali
In Charge of Missions
Organization International de Francophonie (OIF)
Addis Ababa
Ethiopia
Tel: +251 1 717177
Fax: +521 1 729514
Email: chm.oif@ethionet.et

5. Ms Rita Amukhobu
Political Officer
African Union Commission

P.O. Box 200055
Addis Ababa
Ethiopia
Tel: +521 1 517700
E-mail: amukhobur@africa-union.org

6. Mme Marie Therese Avemeka
Femmes Afrique Solidarité
8, rue du Vieux Billard
B.P. 5037
1211 Geneva 11
Switzerland
Email: info@fasngo.org
marietherese_avemeka@yahoo.fr
7. Ms Mary Balikungeri
Director
Rwanda Women's Network
Avenue de la Justice
Bâtiment SEFA
B.P. 2758
Kigali
Rwanda
Tel: +250 583662
Fax: +250 583662
E-mail: profemme@rwanda1.com
balikungeri@yahoo.com
rwawnet@rwanda1.com
Website: <http://www.profemme.org.rw/>
8. Mme Spés-Cartas Barankariza
Chef de Cabinet
Ministère de l'Action Sociale et de la Promotion de la Femme (MASPF)
P. O. Box 2690
Bujumbura
Burundi
Fax: +257 22 69 02
Tel: +257 986324
E-mail : Scharity2000@yahoo.fr
9. Mme Jeanne Ebamba Boboto
Ministre Honoraire
African Network of Women's Ministers and
Parliamentarians (REFAMP)
Chapter. 2000-2003
Collège Boboto
B.P.3165
Kinshasa-Gombe
Democratic Republic of the Congo
Tel: +243 08 18 114 749
E-mail: jeaneboto@yahoo.fr

10. Professor Paule Bouvier
University of Brussels
105, Chemin des Oiseleurs
1000 - Brussels
Belgium
Tel: 32 2 375 33 95
E-mail: paulebouvier@hotmail.com
11. Ms Ramata Camara
Resource Personnel
Femmes Afrique Solidarité
P.O. Box 12754
Addis Ababa
Ethiopia
Tel: +251 9 431331
E-mail: annickret@yahoo.fr
12. Mr. Awad Elhassan
Director
UNESCO Office in Addis Ababa
ECA New Building, 1st Floor
P.O. Box 1177
Addis Ababa
Tel: + 521 1 51 39 53
Fax: +251 1 511414
E-mail: a.elhassan@unesco.org
13. Mr. Ibrahima Fall
Special Representative of the
UN Secretary-General to the Great Lakes
United Nations Office
Office P-143, Gigiri
00100 Nairobi
Kenya
14. Ms Vanessa Farr
Project Manager
UNIDIR-Geneva
60 Hamilton Rd
Twickenham
London TW2 6SN
United Kingdom
Tel: +2721 875 5312
Tel: +2784 716 6621
Tel: +44-20-8898-2552
E-mail: vanessa.farr@undp.org
15. Professor Rangira Bea Gallimore
Associate Professor
University of Missouri

1214 Steelhead Ct
Columbia, MO 65203
U.S.A.
Tel: +1573 8824372(0)
Fax: +1 573 8848171
E-mail: gallimore@missouri.edu
GallimoreR@missouri.edu

16. Ms Euphrates Wose Gobina
UNESCO-IICDA
P.O. Box 2305
Addis Ababa
Ethiopia
Tel:+251 1 44 37 08
17. Ms Jeanne Izabiliza
Projects Field Coordinator
Health Unlimited IRIRWA/UREP
P.O. Box 214
Butare
Rwanda
Tel: +250 (0) 8562334
E-mail: izaje@yahoo.fr
jizabiliza@gmail.com
18. Ms Catherine Jendia
Lecturer
Coordinator, Leadership Studies
Makerere University
Makerere Hill Road
P.O. Box 7062
00 - Kampala
Uganda
Tel : +256-077-441267 (mobile)
+256-041-532251 (office)
Email: cjendia@mulib.mak.ac.ug
19. Ms Baudouine Kamatari
Independent Consultant
P. O. Box 51191
00200 - Nairobi
Kenya
Tel : +254 20 4714082
Mobile: +254 722.830 803
E-mail: bkamatari@yahoo.com
20. Ms Josée Lukusu Djamba
Conseillère chargée de la Protection de l'enfant
Ministère de Femmes et Famille
54 Avenue Colonel Ebeya, 3eme et 5eme niveau
Immeuble ex Sozabanque

Kinshasa/ Gombe
Democratic Republic of the Congo
Tel: + 243 81 51 45 523
+ 243 98 23 16 07
E-mail: faidamfr@yahoo.fr

21. Ms Fridah Manenji
Social and Human Sciences
Gender Focal Point
UNESCO Office in Harare
8, Kenilworth Road
Newlands
P.O.B ox HG435
Highland Harare
Zimbabwe
Tel: +263 4 776775/9, 776116
Fax: +263 4 746598
E-mail: f.maneji@unesco.org
22. Professeur Mabilia Mantuba-Ngoma
Université de Kinshasa
B.P. 3542
Kinshasa-Gombe
Democratic Republic of the Congo
Tel: +243-818801787 (office)
+243-98612335 (mobile)
E-mail: mabialamantuba@hotmail.com
23. Ms Yvonne Matuturu
Social and Human Sciences
National Programme Officer
UNESCO Office in Bujumbura
B.P. 1490
Avenue du Luxembourg, No. 4
Bujumbura
Burundi
Tel: +257 215384/215382/242505
Fax: +257215383
E-mail : y.matuturu@unesco.org
yvonne_matuturu@yahoo.fr
24. Ms Grace Mbugua
Programme Officer
Coalition on Violence against Women (COVAW)
Afya Masionettes
Hse #13, Ngong Road
P.O. Box 10658
00100 - Nairobi
Kenya
Tel: +254-20-574357/8
Fax: +254-20-574253

E-mail: info@covaw.or.ke
Grace.mbugua@covaw.or.ke
gracekaruri@yahoo.com

25. Ms Martha Mengesha
Acting Secretary-General
Ethiopian National Agency for UNESCO
P.O. Box 2996
Addis Ababa
Ethiopia
Tel: +251 1 55 25 19
Fax: +251 1 551655
26. Ms Linet Miriti-Otieno
Programme Specialist
Planning, Monitoring and Evaluation
UNDP/UNIFEM
Regional Office for East and Horn of Africa
P. O. Box 14976
Nairobi
Tel: +254-20 624361
Fax: +254-20 624494
E-mail: linet.miriti@undp.org
Website: www.unifem-easternafrika.org
27. Ms Valentine Moghadam
Chief of Section
Gender Equality and Development Section
Division of Human Rights
Social and Human Sciences Sector
UNESCO
1 rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
France
Tel: +331 45 68 39 20
Fax: +33 1 45 68 57 26
E-mail: v.moghadam@unesco.org
28. Ms Vénantie Mukankusi
'Haguruka'
B.P. 3030
Kigali
Rwanda
Tel: +250 514669
Fax: +250 85907
E-mail: haguruka@rwanda1.com
29. Dr Margaret Mungherera
President
Ugandan Medical Association
P.O. Box 7621
Kampala

Uganda
Tel: 256 - 77 - 434652
Fax: 256 - 41 - 504760
E-mail: buthosp@infocom.co.ug

30. Ms Rosalie Malu Muswamba
Consultant Researcher
25 Bellevue, Apt 4
Clemont
Québec G4A 1J1
Canada
Tel: 1 418 656 7777 Ext 11505/14409
Tel: 1 418 439 17 06
Tel : 1 418 573 60 20
E-mail: muswamba_rosalie@hotmail.com
rosalie.malu-muswamba.1@ulaval.ca
31. Professeur Barbara Ndimurukundo-Kururu
Université du Burundi
B.P. 5408, Mutanga I
Bujumbura
Burundi
Tel: +257 932006
Fax: +257 223288
E-mail: barbarandiko@yahoo.fr
32. Ms Mireille Niyonzima
Association pour la Défense des Droits des Femmes
B.P.2306
Bujumbura
Burundi
Tel: +257 248731 or
+257 920744
E-mail: milaur2002@yahoo.fr
milaur2002@hotmail.com
33. Mr. John Nkinyangi
Social and Human Sciences
Regional Advisor in Africa
UNESCO Office in Nairobi
P.O. Box 30592
00100 - Nairobi
Kenya
Tel : +254 20621244
Fax: +254 20 621245
E-mail: john.nkinyagi@unesco.org
34. Mr. Peterlis Nyatuga
Executive Director
Ministry of Gender, Sports, Culture and Social Sciences
National Commission on Gender and Development

and
Kenyatta University
P.O. Box 60732
00200 - Nairobi
Kenya
Tel: +254 722 701927
Fax: +254 601974
E-mail: peterlisnyatuga@wananchi.com

35. Ms Elizabeth Chebet Orchardson
Researcher, Associate Professor
Kenyatta University
P.O. Box 43844
Nairobi
Kenya
Tel: +254 20 810901-12 Ext. 57332
Home: +254 20 (0) 154-73163
Mobile: +254 (0)722-769902
Email: lorchardson@yahoo.com
36. Ms Irene Oloo
Executive Director
League of Kenya Women Voters
P.O. Box 8332
00300 - Nairobi
Kenya
Tel: +254 20 2712713
Fax: +254 20 2721187
E-mail: ireneo@leaguekenya.org
info@leaguekenya.org
37. Ms Jolly Rubagiza
Lecturer
Kigali Institute of Education (KIE)
Department of Educational Foundations
P.O. Box 503
Kigali
Rwanda
Tel: +250 08405717
Fax: +250 586890
E-mail: rubagiza@yahoo.com
38. Ms Alice Rwamo
Lecturer
University of Burundi
The Burundi Association of University of Women
P.O. Box 3114
Bujumbura
Burundi
Tel: +257 243418
Fax: + 257 248020

E-mail: abufedu@yahoo.fr
Alrwamo@yahoo.fr

39. Ms Sabine Sabimbona
Collectif des Associations et ONGs Féminines du Burundi (CAFOB)
26, rue de la Mission
Bujumbura
Burundi
Tel: +257 925637 (mobile)
+ 257 233723(h)
Fax: +257 229263
E-mail: cafob@cbinf.com
ruvakubusa@yahoo.fr

40. Mr Pierre Sané
Assistant Director-General
Social and Human Sciences
UNESCO
1 rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
France
Tel: +33 1 45 68 39 21
Fax: +33 1 45 68 57 26
E-mail: p.sane@unesco.org

41. Ms Eunice Smith
Programme Specialist
Gender Equality and Development Section
Division of Human Rights
Social and Human Sciences Sector
UNESCO
1 rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
France
Tel: +331 45 68 43 82
Fax: +33 1 45 68 57 26
E-mail: e.smith@unesco.org

42. Ms Ndeye Sow
Senior Adviser
International Alert
Africa/Great Lakes Women's Peace Programme
346 Clapham Road
London SW9 9AP
United Kingdom
Tel: +44 20 76276831
Fax: +44 20 76276900
E-mail: nsow@international-alert.org
ndeyesow@aol.com

43. Ms Joie Springer

Programme Specialist
Communication Sector
UNESCO
1 rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
France
Tel: +331 45 68 44 97
E-mail: j.springer@unesco.org

44. Ms Claudine Tayaye Muyala
Lecturer
Université de Kinshasa
26 Avenue Mfumu Nsaka Righini
Commune de Lemba
Kinshasa
Democratic Republic of the Congo
Tel: +243 99 29 255
E-mail: clotayaye@yahoo.fr
45. Ms Seraphine Toé
OIC
UN Liaison Office with the Union
ECA New Building
P.O. Box 3001
Addis Ababa
Ethiopia
Tel: +251 1 443094
Fax : +251 1 511407
E-mail: toe@un.org
stoe@uneca.org
46. H.E. Ms Ms Genet Zewide
Minster
Ministry of Education
P. O. Box 1367
Addis Ababa
Ethiopia
Tel: +251(1) 55-31-33
+251(1) 56-00-63
Fax: +251(1) 55-08-77
+251(1) 56-55-65
Telex: 21435
E-mail: heardmoe@telecom.net.et